



Conseil d'Administration INRAE du 13 octobre 2022

Déclaration de la CGT-INRAE



Les élus CGT-INRAE tiennent tout d'abord à exprimer leur soutien aux salariés des raffineries en grève pour l'augmentation de leurs salaires alors que les dirigeants des multinationales Total et Exxon-Mobil annoncent des profits record. Aux représentants des ministères ici présents, nous exigeons la levée des réquisitions illégales touchant ces salariés.

Les agents de l'INRAE subissent comme tous les autres la forte augmentation du coût de la vie.

L'augmentation de 3.5%, en juillet 2022, sur le seul traitement indiciaire, est indécente. Nous rappelons qu'il faudrait plus de 20% d'augmentation du point d'indice pour compenser la perte sur 20 ans, et indexer le point d'indice sur l'inflation.

La seule réponse de notre employeur est la mise en place de primes à la tête du client, telle que tout récemment, la prime C3 pour les chercheurs. **Nous rappelons que si l'objectif est de rattraper les salaires, alors il faut le faire pour tous !** C'est pour cela que les élus CGT-INRAE au conseil scientifique national ont récemment lancé une pétition pour exiger que les montants affectés à cette prime C3 soient répartis de manière égalitaire entre tous les chercheurs, comme nous l'avons exigé pour les ITA pour le CIA du RIFSEEP, et qui a finalement contraint la Direction générale à mettre en place, même si ce n'est pas satisfaisant, un socle de 200€ pour tous les agents. [Plusieurs centaines de chercheurs ont déjà signé cette pétition](#) qui va être apportée au PDG. Ce n'est cependant pas un saupoudrage de primes qui règlera le problème de nos salaires trop bas (ITA ou chercheur) et inférieurs de 30% à la moyenne européenne ni la chute de pouvoir d'achat enregistrée ces dix dernières années et qui est encore accrue par l'inflation record que nous subissons.

Le bilan du recrutement des chaires de professeurs juniors, instaurés par la LPR, sur 2021 et 2022 a conduit la direction générale à revaloriser le traitement de 41k€ à 57k€ afin de correspondre au standard européen, hors Suisse. Cette augmentation de 30% ne manquera pas de donner des idées à toutes celles et ceux qui constateront que l'INRAE est bien capable de rehausser les salaires à l'embauche.

Les mesures que cherche à mettre en place le gouvernement avec la réforme de l'assurance chômage, mettent en grande difficulté les personnels précaires. Ceux-ci représentent plus de 3000 personnes en 2021 à l'INRAE. **Il en est de même des manœuvres pour allonger l'âge de départ à la retraite et la durée de cotisation** alors que même le COR (Conseil d'Orientation des retraites) mis en place par le gouvernement indique qu'il n'y a pas de déficit. En clair, il s'agit de faire plaisir à Bruxelles, de faire des économies, en cédant le financement des retraites au secteur marchand, et d'alimenter le financement de l'armement et de la guerre. Nous nous y opposerons.

Au sein de l'institut, plusieurs situations nous inquiètent. Tout d'abord, il faut sauver le domaine du Magneraud. Avec les personnels mobilisés de l'INRAE, du GEVES et du privé (Arvalis, etc..) qui gravite autour, et dont se félicite constamment la Direction, nous n'acceptons pas la liquidation du site. Peut-on parler d'agroécologie et accepter cette liquidation ? [Nous exigeons le maintien de tous les personnels et de toutes les activités du domaine du Magneraud.](#) La Direction Générale, mais aussi les Ministères de l'ESR et de l'Agriculture ici présents doivent s'engager publiquement à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires, y compris financiers, pour cela. Nous attendons votre réponse.

Nous sommes aussi très inquiets de la mise en œuvre du plan de maîtrise énergétique à tous les niveaux de l'institut. Nous y voyons plutôt une dégradation des conditions de travail des personnels et aussi des mesures

prises de manière administrative indépendamment des contingences de l'activité de recherche. **Nous soutenons la convocation, dans tous les centres, de CHSCT exceptionnels sur ces points.**

Nous sommes aussi très inquiets de la mise œuvre de l'augmentation de 3,5% du point d'indice de juillet dès lors qu'elle n'a pas été compensée par le ministère et qu'elle pèsera sur les actions de recherche. Il en est de même de l'augmentation des coûts de l'énergie. Rappelons que ce sont 3,5 millions qui ont été perdus par l'INRAE suite à la faillite d'Hydroption, la startup qui avait récupéré le marché de la fourniture d'électricité à l'Etat. L'augmentation des tarifs d'électricité n'aurait pas été aussi importante si le marché n'avait pas été dérégulé avec la privatisation partielle d'EDF-GDF.

La direction générale de l'INRAE est-elle à même de trouver tout cet argent sans dégrader les conditions de travail des personnels, sans supprimer des emplois d'ITA et de chercheurs (la fameuse fongibilité asymétrique), et sans réduire les missions de recherche et les moyens, notamment pour la conservation des ressources génétiques, la maintenance des serres et des élevages de toutes sortes ? Nous attendons que le PDG réponde.



**N'oubliez pas à la fin de cette année de voter pour la CGT,
le syndicat qui combat avec vous
pour le bien commun et les salaires de toutes et tous !**



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :
Qualité (M. ou Mme) : NOM :
Prénom : Date de naissance :
Corps : Grade :
E-mail :